



A 17 ans sa mere ne la voudrais plus .

Par **domm33**, le **13/08/2017** à **11:10**

Bonjour, je vous explique la situation . Mon fils de 21 ans qui n habite plus vraiment a la maison et loge chez des amis ,((liberté) a une copine de 17 ans qui habite normalement chez ses parents a 40 km . Ils a passé 3 , 4 jours d ' ailleurs chez eux .((ou d ' après leurs dirent aucune disputes en sa présence)) Puis se sont retrouvé tout les deux chez ses amis . Suite a une prise de tête , il ai revenu a la maison avec sa copine . Le problème a part vivre d ' amour et d ' eau fraiche , je n arrive pas a savoir les intentions de la copine , qui se retrouve sans papiers , sans argent , etc etc .Elle me dit que sa mère et son beau père ne la veule plus , quelle ne veut pas y retourner car ils boivent souvent l ' apéro et lui crierai dessus , que sa mère ne veut rien lui donner et la mettre en foyer. Sa copine elle ma dit Ou , quelle va allé vivre chez son frère pour finir sa 2 année d ' école . OU quelle va trouver un travail ici . Breff vous comprendrez que la situation et pas net . Moi j ai suggérer quelle retourne chez elle , finir ses cours , attendre ses 18 ans ? . Car la elle se retrouve sans rien , mon fils ne travaille pas. J'ai essayé d ' expliquer tout ca , mais ?? . Donc je m adresse a vous pour faire savoir a cette jeune fille et mon fils , les droits et problèmes que peu avoir une jeune fille de 17 ans envers la loi , et ses parents ? . D' une autre personne qui connais les lois comme vous , seras peut être plus pris au sérieux (que ma parole) . Merci de votre réponse , et votre aide . ((votre réponse leurs seras montrer)) . Cerise sur le gâteau ((un test de grossesse a était fait hier , j' ai trouver la boîte)) dont bien sur on ne ma dit le résultat) car ils ne rentrer pas dormir ici . Merci

Par **Juliette3438**, le **13/08/2017** à **17:23**

bonjour,rnrn- votre fils, majeur, peut être accusé de détournement de mineure, sa copine n'étant pas majeure.rnrn- les parents de la copine lui doivent aide & assistance tant qu'elle n'est pas financièrement indépendante et sont responsables de ses actes jusqu'à sa

majorité.rnrn- pour quelles raisons votre fils de 21 ans ne travaille pas ? Lui aussi vivrait-il d'amour & d'eau fraîche ? Ou poursuivrait-il des études ? Autre ?rnrn- pourquoi la mère voudrait mettre sa fille en foyer ? Problèmes de délinquance ? Autre ?rnrn- si le test de grossesse est positif que comptent-ils faire ? Comment comptent-ils élever cet enfant ? Avec quelles ressources ?rnrnVoilà, à ce stade, mes réflexions.rnCdt.

Par **domm33**, le **13/08/2017 à 18:57**

Bonjour , merci de vos réflexions que je trouve très juste . Mon fils un cap vente , trouve des petits boulots en service restauration , mais rien de durable , et la générosité des copains ne le font pas plus avancé .Pour le reste j' attend leurs retour la , et leurs poserais toutes ses réflexions . Merci

Par **jos38**, le **13/08/2017 à 19:51**

bonjour. il faudrait d'abord être sûr que cette jeune fille dit vrai au sujet de ses parents. comme dit ci-dessus les parents doivent assistance à leurs enfants. ils boivent l'apéro comme beaucoup de personnes et peut-être qu'un jour ils l'ont menacée de la mettre en foyer à cause de son attitude. vous ne savez pas l'exactitude de ses propos. ensuite il vaut mieux qu'elle aille chez son frère pour finir ses études car les petits boulots, comme ceux de votre fils, ça ne nourrit pas forcément son homme. en la gardant chez vous, vous risquez de subir la colère de ses parents qui ne sont pas forcément au courant de tout ce que vous écrivez